

Le Président

À

Jean-Pierre FARANDOU
Président Directeur Général de la SNCF

Figeac, le 09/12/2020

LETTRE OUVERTE A LA SNCF

Monsieur le Président Directeur Général,

Deux ans après l'incendie de la Gare de FIGEAC qui a rappelé à tous la nécessité de préserver les liaisons et services ferroviaires dans notre offre de mobilité, je ne peux qu'être attentif aux alertes portées par les représentants syndicaux et dénoncer fermement les intentions de la SNCF de réduire les présences humaines des gares d'ASSIER, CAPDENAC-GARE et GRAMAT.

Le bassin de vie et d'emplois du Grand-Figeac est un bassin dynamique. Son développement industriel, notamment, fait figure d'exception en Occitanie. Il compte 220 hectares de foncier économique aménagé, représentant 5 300 emplois, en progression de plus 20 % par rapport à 2009, situés sur 20 zones d'activités économiques. Ces dernières concentrent une partie dynamique des 16 500 emplois (1 emploi sur 4) que compte la zone d'emploi de Figeac, le secteur industriel représente 4 000 salariés soit 25% des emplois et le secteur du service à l'entreprise représente 500 emplois soit 3%.

Ce dynamisme, dans un contexte pourtant difficile, est essentiel au territoire et ne peut être pénalisé par des transports qui seraient insuffisants.

Aucun service public ne peut se réduire à une borne et un service « en ligne ».

Aucun voyageur ne peut accepter de traverser un territoire, s'y rendre ou le quitter, sans croiser un agent pour l'informer, l'orienter voire même assurer sa sécurité.

Bien au-delà du service qu'assurent aujourd'hui les 4 postes réorganisés, ce sont 4 familles vivant dans nos territoires ruraux.

En tant que Président du Grand – Figeac, Vice-président de la Région Occitanie, je ne peux accepter cette destruction lente et organisée du service ferroviaire de notre territoire.

Ainsi, le Conseil communautaire du Grand – Figeac réuni le mardi 8 décembre :

- S'oppose à la dégradation organisée du service public ferroviaire par SNCF Réseaux,
- Demande le rétablissement du fonctionnement normal de la ligne TOULOUSE – FIGEAC – BRIVE, afin de remettre en service la ligne FIGEAC – AURILLAC,
- S'oppose à la suppression d'un poste de réserve à GRAMAT et à ASSIER,
- S'oppose à la fermeture de la gare d'ASSIER les week-end et jours fériés,
- S'oppose à la suppression de chef de service et de sa réserve en gare de CAPDENAC-GARE.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président



Vincent LABARTHE